

**Le colloque aura lieu
dans l'amphithéâtre C (Bâtiment I)
de la Faculté de droit de Montpellier**

39, rue de l'Université
34060 Montpellier

**Secrétariat : Master Droit des contentieux, Faculté de Droit de
Montpellier, Madame Giorgi, 14 rue Cardinal de Cabrières, 34060
Montpellier Cedex
Tél : 04-67-61-51-94 Fax : 04-67-61-46-81
Mail : antoinette.giorgi@univ-montp1.fr**

**Colloque organisé avec le concours de l'Université Montpellier I, de la
Faculté de droit de Montpellier, de l'École doctorale et de l'Institut
d'Études Judiciaires de la Faculté de droit de Montpellier**



**UNIVERSITÉ MONTPELLIER I
FACULTÉ DE DROIT**

MASTER II Droit des contentieux



Programme de la journée du jeudi 27 mai 2004

LA PROCEDURE DE RETABLISSEMENT PERSONNEL, PREMIERES APPLICATIONS

VENDREDI 10 JUIN 2005

9h Accueil des participants

par le Doyen P.H. Antonmattéi, Doyen de la Faculté de droit de Montpellier

Matin – Présentation générale de la procédure de rétablissement personnel

Sous la présidence de Madame Catherine Trochain, Première Présidente de la Cour d'appel de Montpellier

9h30 - Rapport introductif

- Monsieur Christophe Albiges, Maître de conférences à l'Université

Montpellier I

9h50 - L'approche théorique de la procédure de rétablissement personnel

- Madame Christine Hugon, Professeur à l'Université d'Auvergne – Clermont I

10h15 - Le traitement du surendettement par les Commissions départementales

- Monsieur Jean-Luc Vatin, Directeur au siège de la Banque de France de la surveillance des relations des particuliers avec la sphère financière

Discussion et pause

11h15 - Le point de vue du Juge de l'exécution

- Monsieur Francis Jullemier, Chargé de formation à l'Ecole Nationale de la Magistrature, ancien Juge de l'exécution

12h - Discussion et pause

Après-midi – *particulièrement de la procédure de rétablissement personnel*
Sous la présidence de Monsieur Régis Tournier, Président de Chambre à la Cour d'appel de Montpellier

14h15 - La procédure de rétablissement personnel et le couple

- Monsieur Hervé Lécuyer, Professeur à l'Université Panthéon-Assas (Paris II)

14h45 - La procédure de rétablissement personnel et les procédures

Programme de la journée du jeudi 27 mai 2004

collectives

- **Monsieur Philippe Pétel**, Professeur à l'Université Montpellier I

Discussion et pause

15h30 - La procédure de rétablissement personnel et l'habitation

- **Monsieur Vincent Vigneau**, Conseiller Référendaire à la Cour de cassation, Professeur associé à l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

Discussion

La procédure de rétablissement personnel, premières applications

Participation au **déjeuner** organisé dans le cloître de la Faculté de droit

Nom

Adresse

Fonctions

Chèque de 12 euros à l'ordre de l'Agent comptable de l'Université Montpellier I

Réponse avant le **3 juin 2005** à adresser à : **Master Droit des contentieux, Faculté de Droit de Montpellier, Madame Giorgi, 14 rue Cardinal de Cabrières, 34060 Montpellier Cedex**